



Plantations et Huileries du Congo SA

(S.A. pluripersonnelle avec Conseil d'Administration)
Capital social : CDF 6.325.480.000

Siège Social : Bâtiment PHC
Kinshasa – Gombe

République Démocratique du Congo

N°Id. Nat.: 18-A0101-A 01148 Y
N°RCCM : CD/KNG/RCCM/21-B-01412
N°Impôt : A0700043F
N°Import-Export : A/001-17/I002106E/X

La vérité sur la prétendue vente des actions de l'État dans PHC S.A.

La Direction générale de PHC S.A. a suivi avec étonnement plusieurs déclarations relayées dans les médias au sujet d'un prétendu bradage des actions de l'État dans le capital social de PHC S.A. Elle tient à apporter les clarifications suivantes :

- **Situation de l'État dans le capital de PHC S.A.**

À sa constitution, PHC S.A. comptait deux actionnaires, dont l'État congolais, auquel étaient attribuées 23,76 % des parts sociales, conformément aux statuts.

Malheureusement, l'État congolais n'a jamais concrétisé son engagement de participer financièrement à la société en libérant les actions qu'il avait souscrites, représentant une valeur de 85 millions de dollars américains. Depuis plus de vingt ans, plusieurs appels de fonds lui ont été adressés sans jamais recevoir tout de suite favorable.

Par conséquent, l'État congolais ne pouvait être considéré comme actionnaire effectif de PHC S.A., faute d'avoir exécuté son engagement financier.

- **Besoin de financement et augmentation de capital en 2025**

En 2025, PHC S.A., confrontée à la nécessité d'accroître sa capacité d'usinage et de moderniser son outil de production devenu obsolète, a sollicité ses actionnaires statutaires, dont l'État congolais, afin qu'ils apportent des capitaux frais destinés à assurer la continuité et le développement de ses activités.

Dans ce cadre, il a été demandé à l'État congolais de contribuer à hauteur de 23 millions de dollars américains, tandis que les actionnaires privés majoritaires devaient apporter 70 millions de dollars.

À cette occasion, l'État congolais a réaffirmé son impossibilité de participer à cet effort financier, faisant valoir que cette dépense n'avait pas été budgétisée et qu'aucun mécanisme de financement n'était prévu à cet effet.

Face à cette situation, l'actionnaire privé majoritaire a une nouvelle fois assumé seul l'apport des fonds nécessaires pour répondre aux besoins de financement de PHC S.A.



Plantations et Huileries du Congo SA

(S.A. pluripersonnelle avec Conseil d'Administration)
Capital social : CDF 6.325.480.000

Siège Social : Bâtiment PHC
Kinshasa – Gombe
République Démocratique du Congo

N°Id. Nat.: 18-A0101-A 01148 Y
N°RCCM : CD/KNG/RCCM/21-B-01412
t : A0700043F
rt-Export : A/001-17/1002106E/X

L'État congolais, en sa qualité d'actionnaire n'ayant jamais libéré sa souscription, a informé la société de son incapacité à fournir les ressources financières requises et de sa décision de se retirer volontairement, évitant ainsi une sortie forcée qui aurait pu résulter de l'application des dispositions pertinentes du droit OHADA.

- **Clarification sur la prétendue vente des actions de l'État**

L'opinion publique doit retenir que l'État congolais n'a jamais été un actionnaire effectif de PHC S.A., n'ayant jamais apporté les fonds correspondant aux actions souscrites et s'étant limité à des engagements qui n'ont jamais été exécutés.

Dans ces conditions, prétendre qu'il y aurait eu bradage ou vente des actions de l'État congolais constitue une contre-vérité, dès lors que ces actions n'ont jamais été libérées.

PHC S.A. demande par ailleurs à être tenue à l'écart des controverses et règlements de comptes de nature politique.

- **Engagement citoyen de PHC S.A.**

PHC S.A. est une entreprise citoyenne qui emploie plus de 11 000 salariés sous contrat direct, dont plus de 90 % vivent dans les zones rurales des provinces de la Mongala, de la Tshopo et de l'Équateur.

L'entreprise s'acquitte régulièrement de ses obligations fiscales et parafiscales envers l'État congolais et n'a pas vocation à être mêlée à des conflits politiques.

Elle rappelle que de telles allégations et campagnes sont susceptibles de nuire à l'amélioration du climat des affaires promue par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, ainsi que par le Gouvernement de la République démocratique du Congo.

Enfin, cette campagne risque de compromettre la paix sociale qui prévaut depuis plusieurs décennies entre l'entreprise, ses travailleurs et les communautés rurales qui bénéficient des retombées économiques et sociales de ses investissements.

Département Communication

Contact Médias : E-mail : info@phc-congo.com; Tél : +243 997 817 187

